

Étaient présents en Mairie de Cognin-les-Gorges à 20 h 00 :

Présents : Mmes BOREL, LAUDE, AGERON, MUZARD. MM. GLENAT, DE GAUDENZI, BAYLE, MATRAIRE, DURAND, REYNAUD-DULAURIER, MOURRE.

Excusés : V. SIMOENS, P. FERROUILLAT, P. MELGAREJO.

1/ Démission d'un conseiller municipal

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Christine BONTA dont il a pris acte le 14 février 2011.

2/ Travaux de voirie 2011

Michel DE GAUDENZI présente le compte-rendu de la tournée des chemins effectuée avec la commission communale et l'appui technique de M. BORDEL de la DDT.

Une estimation de travaux d'investissement concernant les voies communales 18, 21 et 25 est retenue pour un montant de 20 587,50 € HT qui feront l'objet d'une demande de subvention auprès du Territoire.

Une autre demande de subvention sera effectuée pour des travaux de sécurité sur la voie communale 2 de Nalletière concernant la pose d'une glissière de sécurité au niveau de la limite avec Rovon, se montant à la somme de 9 800,00 € HT.

3/ Comptes de gestion

Le Conseil Municipal autorise M. Le maire à signer les différents comptes de gestion de la Commune, ceux-ci étant conformes aux écritures communales.

4/ CA et budgets

Les comptes administratifs sont passés en revue et donnent les résultats suivants :

– CA 2010 Eau/Assainissement :	Fonctionnement	Recettes : 67 861,72 €
		Dépenses : 43 968,52 €
		Excédent : 23 893,20 €
	Investissement	Recettes : 12 416,00 €
		Dépenses : 23 590,77 €
		Déficit : 11 174,77 €
– CA 2010 Commune :	Fonctionnement	Recettes : 385 914,88 €
		Dépenses : 338 030,62 €
		Excédent : 47 884,26 €
	Investissement	Recettes : 178 937,12 €
		Dépenses : 185 130,33 €
		Déficit : 6 193,21 €
– CA 2010 CCAS :	Fonctionnement	Recettes : 2 000,00 €
		Dépenses : 1 270,00 €
		Excédent : 729,82 €

La commission des finances communales propose une ébauche de budget communal, celui-ci bénéficiant des apports des résultats de clôture du budget Eau/Assainissement qui se monte en fonctionnement à 84 459,71 € et en investissement à 108 989,07 €. Ce budget sera finalisé à la prochaine réunion du 14 mars, ainsi que celui du CCAS, après accord avec le Percepteur sur les modalités finales du transfert du budget de l'eau à la CCV.